ploi. Les gens exigent des salaires plus élevés quand il leur faut travailler dans des régions où il leur est moins agréable de vivre. C'est là une vérité économique fondamentale. C'est ce qui explique que les gens des provinces Maritimes, parce qu'ils veulent continuer à vivre dans ces provinces, se contentent de salaires plus faibles que ceux qu'ils exigeraient sans doute s'il leur fallait chercher du travail dans presque n'importe quel autre endroit du pays.

A ce propos, j'invoque de nouveau le témoignage du bulletin du *Labour Research*. Voici ce que j'y relève en deuxième page:

Pour les trois provinces Maritimes, le revenu des particuliers s'établissait, en 1946, à \$177 par tête, soit 22·3 p. 100 de moins que la moyenne nationale; en 1949, il était de \$287, soit 30·2 p. 100 de moins que la moyenne nationale; en 1953, il était passé à \$406, soit 33·2 p. 100 de moins que la moyenne nationale. A la fin de la guerre, l'écart était déjà considérable; l'an dernier, il s'était aggravé d'environ 50 p. 100.

Et ceci encore:

Pour les trois provinces Maritimes, le revenu par membre de l'effectif des ouvriers s'établissait, en 1946, à \$307, soit 15 p. 100 au-dessous de la moyenne nationale; en 1949, il était de \$573, soit 23·1 p. 100 au-dessous; en 1953, il atteignait \$770, soit 22·7 p. 100 au-dessous. L'écart exprimé en pourcentage est beaucoup plus faible qu'à l'égard du revenu par tête, pour les trois années. Pour les trois provinces Maritimes, l'écart, en 1953, s'était, ici encore, aggravé de 50 p. 100 par rapport à 1946.

L'écart entre le revenu par habitant des provinces Maritimes et celui du reste du pays est plus prononcé que l'écart entre le revenu par ouvrier de ces diverses régions; cela tient à ce que dans les provinces Maritimes le pourcentage de l'effectif ouvrier par rapport à l'ensemble de la population n'est pas aussi élevé que dans le reste du pays, simplement parce qu'une foule de jeunes gens, membres de l'effectif ouvrier, ont été forcés d'aller dans d'autres provinces chercher de l'emploi, ceux qui y restent étant des non-salariés, c'est-à-dire les vieillards et les jeunes.

Évidemment, la question à se poser, c'est de savoir à quoi tient cet état de choses. L'une des causes est la rareté des débouchés pour les produits des provinces Maritimes. A ce sujet, je dirai quelques mots de l'enquête Gallup menée l'automne dernier et dont le rapport a paru dans le *Star* de Montréal, le 8 septembre 1954. Cette enquête Gallup indique, si on le compare aux enquêtes antérieures, qu'en 1950, 15 p. 100 de la population canadienne était d'avis que le chômage était le problème le plus urgent au Canada. En 1951, cette proportion n'était plus que 3 p. 100, tandis qu'en 1954, elle s'élevait à 32 p. 100. On a constaté que, dans les provinces

Maritimes, une forte proportion de la population était d'avis que le problème le plus important était celui des débouchés convenables pour les produits. Il y avait plus de monde à exprimer cet avis, dans les provinces Maritimes, que partout ailleurs au Canada, sauf dans les provinces des Prairies.

L'un des principaux désavantages observés dans les provinces Maritimes, c'est la rareté d'énergie à bon marché. Il y a aussi le désavantage qui tient à ce que le Gouvernement ne dépense pas dans les provinces Maritimes une part équitable des deniers affectés à la défense. Je suis heureux de remarquer que, depuis quelques années, on a quelque peu remédié à cette situation. Le nouveau camp militaire de Gagetown créera certains emplois dans cette région et une partie des fortes sommes affectées à la défense y sera dépensée. A la vérité, on pourrait en dire autant de la base navale d'Halifax mais il ne faudrait pas trop en attribuer le mérite au présent Gouvernement; il a fait d'Halifax une de ses plus importantes bases navales mais un précédent avait été posé par la marine royale il y a 150 ans.

On éprouve beaucoup de satisfaction dans diverses régions des provinces Maritimes de voir certaines stations du CARC remises en activité depuis la guerre, ce qui exerce sur les collectivités environnantes un effet bienfaisant, sur Summerside et Chatham, notamment.

Nous ne devrions peut-être pas chercher,—je m'en garderai bien pour ma part,—à rendre responsables de toutes nos difficultés d'autres gens ou le reste du Canada. Nous des provinces Maritimes devrions assumer une part raisonnable de la responsabilité à l'égard des difficultés économiques que nous éprouvons. Nous ne nous sommes pas montrés assez fiers de notre partie du Canada. Nous sommes modestes et quand nous entendons les autres parties de notre pays vanter leurs avantages, nous sommes portés à tout croire sur parole.

Il existe, toutefois, certains éléments qui permettent d'entrevoir un avenir prometteur pour les provinces Maritimes. Il y a notamment les vastes gisements miniers découverts dans le Nouveau-Brunswick. Les nouveaux procédés relatifs à la préparation des produits alimentaires en vue de la vente, tels que la congélation rapide des légumes et des produits agricoles, nous seront utiles et nous comptons qu'ils donneront naissance à une très importante industrie dans un avenir rapproché. Le nouveau procédé permettant de préparer des produits tels que les barres de poisson exerce d'une façon générale un bon effet sur notre économie.